

« Non Graecos minus barbaros quam Romanos puto »

LES ROMAINS ET LES GRECS DE LEUR TEMPS de la prise de Tarente à l'édit de Caracalla (272 av. J.-C.-212 ap. J.-C.)

Première partie : au temps de la République romaine

Colloque international des 4 et 5 octobre 2019
ANHIMA-Ecole Normale Supérieure de Paris

Appel à communications

Si la place de l'hellénisme dans le monde romain a été bien étudiée pour la période républicaine, avec pour jalons principaux la conquête des royaumes hellénistiques, l'hellénisation de Rome, l'apogée du « siècle des Scipions » ou la querelle entre atticistes et asianistes rapportée par Cicéron, les relations que les Romains entretenaient avec les Grecs de leur temps, ainsi que la manière dont ils les considéraient méritent d'être explorées plus avant. La réflexion proposée est née de la mise en cause de la thèse plutarquée d'un partage de la domination sur le monde méditerranéen entre, d'une part, des Grecs conscients de leur supériorité sur le plan culturel et, d'autre part, des Romains exerçant leur emprise sur les plans militaire, administratif et politique. Cette vision était-elle seulement celle d'un Grec de la période impériale cherchant à s'accommoder de la domination romaine ou était-elle partagée par les Romains et, de manière générale, par les auteurs de langue latine ? Notre première enquête nous a menées à remonter aux temps de la République et à interroger des auteurs latins comme Cicéron dont la réflexion a inspiré le titre de cet appel à communication.

Par Grecs, nous entendons les individus et groupes sociaux de langue grecque qui vivaient dans les cités qu'ils avaient fondées tout autour du bassin méditerranéen et jusqu'au Proche-Orient. Quelles relations les Romains nouèrent-ils donc avec les Grecs avec lesquels ils étaient en contact ? Et tout d'abord, comment percevaient-ils les Grecs vivant en Grande Grèce, sur le sol même de l'Italie ? Lorsqu'ils commencèrent à remporter des victoires sur les rois hellénistiques, firent-ils une distinction entre hellénisme et peuple grec pour mieux assumer l'héritage de l'un sans s'encombrer de l'autre ? Les Romains faisaient-ils une différence entre Grecs de Grèce, d'Italie et d'Orient ? Quelles relations personnelles les aristocrates romains, plus tard les empereurs et les membres de la famille impériale, avaient-ils avec des Grecs ? Et quels Grecs ? Le statut social était-il le facteur prédominant dans le choix de ces relations ?

Tout au long de cette histoire commune des Grecs et des Romains, différents contextes se succèdent qui appellent des traitements et des réponses différenciés. En effet, sur l'étendue de la période considérée, le sens de l'appellation « Grecs » se déplace des nombreuses communautés civiques fondées par les Grecs autour du bassin méditerranéen à l'ensemble des peuples hellénisés vivant dans les cités de l'Orient romain hellénophone ; de même, les « Romains » désignent successivement les citoyens de Rome, puis les Italiens, puis les peuples latinophones des cités et municipes d'Occident, en particulier les individus faisant carrière à Rome ou dans l'administration civile et militaire de l'Empire. De manière à prendre en compte ces évolutions, mais aussi à donner suffisamment d'ampleur aux perspectives ouvertes, nous avons fait le choix de poser les bases de notre réflexion à l'époque des conquêtes, celle des cités grecques d'Italie du Sud, puis celle des cités de Grèce et d'Orient, jusqu'au *terminus ante quem* que constitue l'édit de Caracalla. Mais il s'agira de garder toujours en tête qu'il ne s'agit pas d'envisager la question de l'hellénisme romain ni des représentations que les Romains se faisaient des Grecs, mais bien d'étudier le regard porté par les Romains sur les Grecs, individus ou groupes sociaux, qu'ils étaient amenés à rencontrer ou fréquenter.

Nous nous interrogerons dans un premier colloque qui se déroulera à l'École normale supérieure de Paris les vendredi 4 et samedi 5 octobre 2019 sur les relations que les Romains entretenaient avec les Grecs de Rome, d'Italie et des provinces de l'empire, de la chute de Tarente en 272 av. J.-C. à la fin de la République. Dans une deuxième journée d'études, organisée en 2020 à ANHIMA (INHA, Paris), nous nous pencherons sur les évolutions apportées par la constitution, à partir du Principat d'Auguste, d'un empire universel, et ce jusqu'à l'édit de Caracalla en 212 ap. J.-C. Tous les types de documents, textuels, matériels aussi bien que figurés, seront pris en compte pour répondre à ces interrogations.

Le premier colloque relatif à ce programme envisagera donc ces questions pour la période républicaine. L'attitude des Romains face au monde grec pendant la conquête de l'Italie du Sud, effective dans la première moitié du III^e siècle av. J.-C., constituera notre premier axe d'enquête. La représentation historiographique des relations entre Rome et les cités grecques d'Italie, ainsi que l'insertion de formes littéraires grecques dans les premiers témoignages latins, pourra ainsi être approfondie. La suite des relations avec ces cités pose quant à elle plusieurs problèmes spécifiques : les auteurs républicains mettent-ils en avant la romanisation du monde italo-grec, ou la singularité de certaines cités ? Au II^e siècle avant J.-C., la conquête de la Grèce continentale, le contact politique et militaire avec l'Orient représentent une étape décisive pour Rome et conduisent à une forme d'effacement du rôle joué par les Grecs d'Italie dans le rapport entre Romains et Grecs : dans les textes et dans les représentations iconographiques, quelle figure prend ce monde grec dont la conquête ne résout pas le rapport complexe que Rome entretient avec une culture à la fois admirée et mise à distance ? Quelles formes d'évolution connaît enfin cette relation avec les Grecs au I^{er} siècle avant J.-C., lorsque certains hommes politiques romains revendiquent leur attachement à des amis grecs ou que certains *imperatores* font le choix d'alliés hellénophones ? Les Romains semblent-ils faire une distinction entre les intellectuels, artistes, précepteurs, affranchis, composant la foule des *Graeculi* qu'ils fréquentent à Rome, et les ambassadeurs des cités grecques, les élites civiques des provinces d'Achaïe ou d'Asie et, plus généralement, les peuples des cités grecques dont ils ont la charge dans les provinces dont ils sont les gouverneurs ? Cette liste d'interrogations n'étant nullement limitative, on s'interrogera sur les différents aspects de la question posée.

Cet appel à communications porte donc uniquement sur l'époque républicaine, abordée lors de la première partie du colloque, les 4 et 5 octobre 2019. Il ne sera pas possible de dédommager les intervenants pour leur trajet, mais une prise en charge devrait être possible pour les nuits d'hôtel et les déjeuners. Les quatre langues française, anglaise, italienne et allemande seront acceptées pour des communications dont la longueur ne devra pas excéder 20 minutes. Une publication, sous la forme d'un ouvrage collectif, est envisagée.

Le comité de sélection des interventions sera composé des deux organisatrices du colloque. Les propositions de communication, formulées sous la forme d'un titre et d'un résumé d'une dizaine de lignes devront leur parvenir avant la date du 31 janvier 2019.

Sophie Lalanne (MC, Histoire ancienne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ANHIMA UMR 8210)

Mathilde Simon (MC, Littérature latine, ENS Paris, AOROC UMR 8546)

Contacts : sophie.lalanne@univ-paris1.fr ; mmahe@ens.fr